

Avis de constitution

SOCIETE « AKSPHERE SOLUTIONS »

Siège Abidjan Cocody riviera palmeraie à proximité
de l'ACADEMIE MACI CANADA, Lot 1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 09/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKSPHERE SOLUTIONS »

Objet : La société AKSPHERE Solutions a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Etranger :

Cabinet de conseil & Stratégie, Intermédiation & Partenariat, Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera palmeraie à proximité de l'ACADEMIE MACI CANADA, Lot 1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M KONGO BEUGRE DONALD ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01669 du 06/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08791/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

